



14-16 rue des Lilas 75019 Paris
tél. 01 42 02 30 80 – fax 01 42 02 34 01
mél : snam-cgt@wanadoo.fr
site : www.snam-cgt.org

NOS REF : CA/NH-16-73

Paris, le 31 mai 2016

**Inspection générale
Maire de Paris
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de ville
75196 PARIS CEDEX 4**

Objet : Rapport de l'Inspection générale juin 2015

Madame, Monsieur,

Notre syndicat souhaite vous faire part de notre surprise et de notre indignation suite à la publication dans le rapport de juin 2015 de l'Inspection générale de l'article 6.4.3 :

«Les cours individuels dans les conservatoires sont porteurs de risque de dérapages importants, notamment du fait d'une relation maître-élève individuelle qui s'inscrit dans la durée, de rapports de proximité et de séduction et d'un contexte musical marqué par une banalisation des relations sexuelles et amoureuses entre maître et élève... ».

Le raccourci fait par l'Inspection Générale est scandaleux pour notre profession d'enseignants artistiques et insinue que l'ensemble des professeurs des conservatoires s'apparente à des pédophiles patentés.

Vous déclarez également que les stages d'été sont *«propices aux rapports de séduction entre maître et élève, à la promiscuité et aux soirées en présence de drogues et d'alcool».*

Nous vous demandons de retirer immédiatement ces propos diffamatoires passibles de plaintes de la part de nos enseignants et de nous faire part de situations dont vous auriez connaissance et qui vous permettent de tirer de telles conclusions, car nous ne pouvons accepter ce traitement indigne qui sème la suspicion.

De plus nous notons que l'Inspection générale profite de ces insinuations grotesques pour préconiser les cours collectifs en lieu et place des cours individuels, alors que les cours individuels et collectifs sont complémentaires.

Nous nous demandons quel lien il est fait entre, cours individuels ou collectifs et relation maître-élèves, car vous n'êtes pas sans savoir que de nombreuses affaires de mœurs ont eu lieu avec des professeurs des écoles et des enfants ou lors de colonies de vacances, donc en situation collective...

Notre syndicat se pose également la question de savoir quels directeurs et enseignants vous avez interrogés pour arriver à de telles conclusions...

.../...

La réalité est tout autre. Il s'agit encore d'une attaque contre l'enseignement artistique et les préconisations ne sont là que pour servir des raisons économiques et abaisser la masse salariale des conservatoires de la Ville de Paris en diminuant le nombre d'heures de cours des enseignants artistiques.

Toutefois, notre syndicat est en accord avec la proposition de la Ville de Paris d'installer des portes vitrées transparentes, en lieu et place de portes opaques dans tous les conservatoires afin de lever la suspicion envers l'ensemble de notre profession.

Nous espérons qu'un communiqué viendra rectifier ces propos malsains afin de faire cesser immédiatement toute polémique.

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux,

Pour le SNAM –CGT

La secrétaire de l'enseignement artistique
Corynne Aimé

Handwritten signature of Corynne Aimé in black ink, written in a cursive style.

Le Président
Yves Sapir

Handwritten signature of Yves Sapir in black ink, written in a cursive style.

Copie : Mme Anne HIDALGO, maire de la Ville de Paris